

DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

COMMUNE DE SAINT-MARS-SUR-LA-FUTAIE

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JUIN 2018

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 13
- absents : 2

L'an deux mille dix-huit, le 14 juin à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Maurice ROULETTE, Maire.

Date de la convocation : 24/05/2018

Présents : MM. M. ROULETTE, J.F. PELÉ, C. DODARD, S. LECORDIER, T. JOSSOMME, S. HEBERT, G. COLIN, J. BERHAULT, D. MAULAVE, O. AMEDEE, S. HEBERT, G. CHANCEREL, M. FOUCAULT, L. RENAULT, B. BAUDIN, P. BOISSEL

Absents :

Secrétaire de séance : P. BOISSEL

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de la séance du 17/05/2018
- Demande d'admission en non-valeur
- Aménagement du cimetière
- Remplacements des agents en période estivale
- Questions diverses

SEANCE

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 17 mai 2018. Ce compte rendu ne soulève aucune observation et est adopté à l'unanimité.

Mr le Maire propose des points supplémentaires

- construction de logements : missions SPS
- Convention avec la maison initiative jeunesse.
- Prix de cession du terrain ZA de la Gandonnière

18/25 – ADMISSION EN NON-VALEUR

Mr le maire présente la demande d'admission en non-valeur pour des impayés de cantine au nom de Mr Stéphane MOREAU, pour un montant de 178.80€, correspondant aux titres 63, 93 et 120 de 2013.

Une précédente demande avait été refusée par le conseil, mais il n'a pas été possible de recouvrer cette dette.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, refuse l'admission en non-valeur de la somme de 178.80€ au compte de Mr Stéphane MOREAU.

18/26– REMPLACEMENT D AGENT EN PERIODE ESTIVALE

Le maire expose qu'un remplacement est à prévoir pour la période estivale, à l'agence postale.

Mme Nicole SONNET, formée, pourra assurer ce remplacement à raison de 18h30 hebdomadaires, du 30 juillet au 25 août 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'un poste d'adjoint administratif, pour 18h30 hebdomadaires, du 30 juillet au 25 août 2018.

18/27– CONSTRUCTION DE LOGEMENTS RUE DE BRETAGNE : MISSION SPS

Mr le Maire annonce qu'il a reçu deux propositions concernant la mission de coordination SPS, obligatoire, dans le cadre de la construction de quatre logements Rue de Bretagne. Il présente les offres et propose d'accepter celle de l'entreprise ECIE, mieux disante, pour le montant de 1 736.00€ HT.

18/28– CONVENTION AVEC LA MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

Suite aux dégradations intervenues dans le cimetière municipal lors des intempéries, le conseil municipal décide d'organiser un chantier argent de poche de quatre demi-journées, dont l'objet sera le désensablement et le nettoyage des allées inaccessibles aux engins. Le maire est chargé de signer la convention à intervenir avec la maison des initiatives jeunesse.

18/29– CONVENTION DE FORMATION CACES

Le maire annonce qu'un agent a demandé une formation CACES, afin de pouvoir conduire un engin de chantier, dans le cadre de ses missions pour la commune.

Le maire demande au conseil l'autorisation de signer la convention de formation avec l'entreprise BOULAY FORMATION sise à Isigny le Buat.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte et charge le maire de signer la convention de formation pour prise en charge par la commune des frais de formation, à l'article 6184, pour le montant de 504.00€ TTC.

18/30– ZA DE LA GANDONNIERE – PRIX DE CESSION

Mr le Maire annonce qu'il convient de définir un prix de cession pour les terrains restants à viabiliser sur la ZA de la Gandonnière, afin de finaliser le transfert à la CCBM, comme prévu par la Loi NOTRe et suite aux décisions prises en conseil communautaire.

Il propose de fixer le tarif à hauteur du prix d'acquisition des terrains, soit 0.60€/m².

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du maire et décide de fixer le prix de cession du terrain sur la ZA de la Gandonnière à 0.60€/m².

-QUESTIONS DIVERSES

- Remise en état du cimetière suite aux violents orages du début de mois : une déclaration de sinistre a été effectuée. Un chantier argent de poche est organisé afin de commencer le nettoyage, et des devis sont en cours.

- Accueil périscolaire : il sera ouvert dès 7h00 du matin à compter de septembre 2018. Une délibération fixant les conditions tarifaires sera prise lors du prochain conseil.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 23h00.

SIGNATURE DES MEMBRES PRESENTS

18/25 – ADMISSION EN NON-VALEUR

18/26– REMPLACEMENT DES AGENT EN PERIODE ESTIVALE

18/27– CONSTRUCTION DE LOGEMENTS RUE DE BRETAGNE : MISSION SPS

18/28– CONVENTION AVEC LA MAISON DES INITIATIVES JEUNESSE

18/29– CONVENTION DE FORMATION CACES

18/30– CONVENTION DE FORMATION CACES

-QUESTIONS DIVERSES

Mr Maurice ROULETTE, Maire	
Mr Philippe BOISSEL, 1 ^{er} Adjoint	
Mme Ghislaine COLIN, 2 ^{ème} Adjoint	
Mr Thierry JOSSOMME, 3 ^{ème} Adjoint	
Mr Olivier AMEEDÉ	
Mme Josiane BERHAULT	
Mme DODARD-MENOTTI Christelle	/
Mr Jean-François PELÉ	
Mme Sylvie LECORDIER	
Mr Benoît BAUDIN	
Mme Sabine HEBERT	
Mr Michel FOUCAULT	
Mr Dominique MAULAVE	/
Mr Laurent RENAULT	
Mr Georges CHANCEREL	